

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2222

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 49

À la deuxième phrase de l'alinéa 8, substituer au mot :

« celui »,

les mots :

« le critère de défaillance ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.